

TOINET, M.-F., GRANJON M.-C, ROUBAN, L., KEMPF, H.,
LACORNE, D., LERUEZ, J. *Le reaganisme à l'oeuvre*. Paris,
Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Coll.
« Revue française de science politique », vol. 39, no. 4, 1989, pp.
453-626.

Gilles Vandal

Volume 22, Number 1, 1991

XX^{ème} anniversaire d'*Études internationales*

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702825ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702825ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Vandal, G. (1991). Review of [TOINET, M.-F., GRANJON M.-C, ROUBAN, L.,
KEMPF, H., LACORNE, D., LERUEZ, J. *Le reaganisme à l'oeuvre*. Paris, Presses de
la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Coll. « Revue française de
science politique », vol. 39, no. 4, 1989, pp. 453-626.] *Études internationales*,
22(1), 222–223. <https://doi.org/10.7202/702825ar>

TOINET, M.-F., GRANJON M.-C., ROUBAN, L., KEMPF, H., LACORNE, D., LERUEZ, J. *Le reaganisme à l'œuvre*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Coll. «Revue française de science politique», vol. 39, no. 4, 1989, pp. 453-626.

Quelle est la nature et la signification du reaganisme? Dans quelle mesure marque-t-il une révolution, une rupture avec les politiques sociales et économiques des États-Unis des cinquante années précédentes? Comment s'inscrit-il dans la tradition politique américaine? Représente-t-il une révolution conservatrice tournée vers le passé ou est-il l'expression de la transition des États-Unis vers un État post-industriel? Quelle était la marge de manœuvre dans laquelle il a pu se développer? Voilà autant de questions qui sont soulevées dans ce numéro spécial de la *Revue française de science politique*, intitulé «Le reaganisme à l'œuvre».

Six politicologues français, spécialistes de la politique américaine, dressent ici un bilan de l'influence du reaganisme sur l'évolution du système politique américain. Ils démontrent chacun à partir d'une thématique particulière que le reaganisme, avec sa rhétorique anti-étatique et son approche populiste, est dans la ligne d'une longue tradition politique américaine. Ils s'inscrivent ainsi en faux contre ceux qui, recourant à des clichés, réduisent le reaganisme à une simple réaction conservatrice à la recherche d'un passé perdu. Au contraire, ils démontrent, en analysant les assises politiques du reaganisme, que ce dernier représente plus qu'un libéralisme retrouvé qui aurait subi une cure de rajeunissement, et qu'il reflète la nature profonde de la société et du système politique américains.

Chacun des auteurs nous introduit à sa façon au cœur du phénomène Reagan. Dans un premier temps, Marie-France Toinet analyse le nationalisme anti-étatique de Reagan et la tentative de son administration

de créer un nouveau fédéralisme à partir d'une politique de déréglementation et d'une réduction importante de la taille et des pouvoirs du gouvernement fédéral. Marie-Christine Granjon démontre ensuite comment le reaganisme avec son approche populiste a forcé le parti démocrate à se réajuster et à réviser son programme politique, rompant ainsi avec ses orientations libérales qui remontaient au New Deal. Luc Rouban examine pour sa part comment la politique de l'Administration Reagan visant à réduire les coûts de l'appareil fédéral reflétait l'évolution des États-Unis dans leur transition vers l'après État-providence. Hubert Kempf porte une attention particulière aux déficits budgétaires spectaculaires de l'Administration Reagan et montre que ceux-ci faisaient partie d'une stratégie visant à endiguer le poids de l'État. Denis Lacorne situe la politique étrangère américaine sous Reagan dans la tradition hamiltonienne et montre comment Reagan n'hésite pas, afin de restaurer la respectabilité de l'Amérique, à interpréter la constitution de façon aussi élastique que possible et résiste à toute tentative du Congrès de diminuer les pouvoirs de la présidence en politique étrangère. Finalement, Jacques Leruez décèle, en dépit des similitudes apparentes existant entre le thatchérisme et le reaganisme, des différences théoriques majeures entre ces deux phénomènes.

Ce numéro représente un apport important pour tous les étudiants et professeurs francophones qui désirent mieux connaître le reaganisme et l'évolution politique des États-Unis de ces dernières années. Chacun des auteurs fait ressortir à sa façon les ambiguïtés et même les contradictions entre le discours politique et idéologique tenu par le président Reagan et les grandes politiques de son administration. Ils démontrent cependant que si la rhétorique de Reagan est aux antipodes de ses politiques, ce n'est pas parce qu'il a trahi ses idéaux, mais à cause de la nature même du système politique américain qui est essentiellement centralisateur.

Pour réaliser son programme politique, l'Administration Reagan privilégie une approche plus personnalisée basée sur la loyauté personnelle, la hiérarchisation de l'administration et la collégialité. Elle procède donc à une réforme administrative des centres de décision et fait de la déréglementation la pierre angulaire de son nouveau fédéralisme. Cette politique aboutit ainsi à une revalorisation de la fonction présidentielle et du rôle du cabinet. Mais cette volonté d'assurer la primauté de l'exécutif, marquée par une méfiance face au Congrès et un refus de le tenir informé, aboutit à un renforcement de l'État et à des crises comme celle de l'Irangate.

Les différents auteurs qui ont collaboré à ce numéro apportent une réponse aux questions générales qu'ils soulèvent. Ils ont réussi, en partant d'une analyse comparative ou d'une perspective élargie, à faire ressortir l'originalité foncière du reaganisme et à montrer comment celui-ci s'inscrit, comme le *New deal* dans les années 1930, dans le cadre paradoxal d'une continuité historique et d'un changement de société.

Toutefois, il y a certains aspects et conséquences du reaganisme que les auteurs ont complètement éludés. Je fais ici référence à la politique économique de Reagan, basée sur une réduction des taux de taxation, un dollar fort, et une mondialisation des marchés. Cette politique a provoqué la période de croissance économique la plus longue de l'histoire moderne, mais elle a aussi enclenché un processus de désindustrialisation des États-Unis. L'incapacité des industries américaines à s'ajuster à la concurrence étrangère et l'ampleur des déficits commerciaux qui en résulte, sont tout aussi importants pour l'avenir des États-Unis que l'incapacité de l'Administration de juguler ses déficits budgétaires. L'inclusion d'un article portant sur la politique économique de l'Administration Reagan aurait donné une plus grande ampleur à l'examen du «reaganisme à l'œuvre» qui nous est présenté

ici. Mais il n'en demeure pas moins que nous retrouvons dans ce numéro six excellents articles qui apportent une perspective nouvelle et qui, au-delà du phénomène Reagan, nous éclairent sur l'évolution récente de la société américaine.

Gilles VANDAL

*Département d'histoire
Université de Sherbrooke*

3. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

BLUMENWITZ, Dieter. What is Germany? Exploring Germany's Status after World War II. Bonn, Kulturstiftung der deutschen Vertriebenen, 1989, 144p.

Les ouvrages de référence sur des sujets d'actualité sont toujours recherchés. Essentiellement descriptif, ce petit livre relate l'évolution historico-juridique du statut international de l'Allemagne. Les premières pages retracent en quelques mots les racines constitutionnelles de «la question allemande» depuis l'époque de Charlemagne jusqu'à l'établissement des frontières de 1937. Les pages suivantes décrivent les fondements juridiques, politiques et territoriaux des deux Allemagnes issues de la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Le contenu des dernières pages s'attarde plus particulièrement à la «question allemande», aux problèmes de la reconnaissance internationale et à l'interprétation des traités par la Cour fédérale constitutionnelle. Puisant à même les textes officiels, ce livre présente en annexe, et dans leur version intégrale, les principaux documents, traités, protocoles ou décisions juridiques passés depuis 1945.

Très concis et de consultation facile, ce document saura faire office d'aide-mémoire aux érudits du domaine et d'outil de référence